

ACTIONS HUMANITAIRES ET D'AIDE AU DEVELOPPEMENT INTEGRE



Ahadi-RD Congo

Enregistré sous le N° JUST/SG/20/1066/2014 (N° F.92/22.403) au Ministère
National de la Justice et Droits Humains à KINSHASA

ONG de droit Congolais agissant à caractère humanitaire et d'aide au développement

Tél : (+243) 998 390 985, 815 865 557; E-mail ; ahadirdc@gmail.com

**RAPPORT SUR L'EVALUATION MULTISECTORIELLE DES BESOINS
DES POPULATIONS DEPLACEES A MUHANGI ET A MAKOKO DANS LA
ZONE DE SANTE DE MUSIENENE EN TERRITOIRE DE LUBERO**

Réalisée du 12 au 17 février 2018

Source de financement : Fonds propre de AHADI-RD Congo

RAPPORT SUR L'EVALUATION MULTISECTORIELLE DES BESOINS DES POPULATIONS DEPLACEES A MUHANGI ET A MAKOKO DANS LA ZONE DE SANTE DE MUSIENENE EN TERRITOIRE DE LUBERO

I. Brève présentation de la zone

MUHANGI et MAKOKO se trouvent dans la Chefferie de BASWAGHA, Groupement BULENGYA, dans la Zone de santé de MUSIENENE. MUHANGI est une entité faite de 2 localités qui sont MAMBIRA et MASINGIRI.

Accessibilité physique :

Les routes de NGONJI à MUHANGI, MAKOKO, MASUMO et MUSASA/KANYATSI ont toutes besoin d'une réhabilitation par cantonnage manuel. 5 ponts y sont également à réhabiliter.

Composition de l'équipe d'évaluation

Une équipe composée de 2 Membres effectifs de l'ONG AHADI-RD Congo a réalisé cette évaluation. Il s'agit de 3 hommes dont les noms, fonctions et contacts sont repris dans le tableau ci-après :

N°	Nom, Post nom et prénom	Sexe	Fonction	Contact
01	MUHINDO KAKULE Nathanael	M	Chef de Sous-Bureau de BUTEMBO	0994060177, 0859798398
02	MUHINDO NZALA MUHISA	M	Chef d'Equipe WASH/Sous-Bureau de BUTEMBO	0975559424

II. Contexte et justification

Dans son rapport de suivi des alertes sur les mouvements des populations au Grand Nord de la Province du Nord-Kivu, dans sa mise à jour du 19/01/2018, le Bureau de OCHA de BENI (Identifiant eHTools 1739) a signalé qu'il y avait Présence de 440 ménages déplacés à Muhangi, dans la zone centre du territoire de Lubero.

Le Chef de Groupement et le Comité de Déplacés de la localité de Muhangi avaient rapporté que 440 ménages déplacés en provenance de Meko, Kanaana, Muambungu, Makokwando et Vageya ont été reçus à Muhangi suite aux opérations militaires menées par les FARDC contre le groupe armé NDC/R entre le 19 septembre et le 8 octobre 2017. Ces déplacés n'ont pas été assistés lors de l'intervention de SI et NRC en AME et vivres dans la zone en fin septembre. Ils ont particulièrement besoin d'une assistance en vivres, en AME et en soins de santé.

En plus de cela, il avait aussi été signalé la présence de 489 ménages déplacés à Makoko, dans la zone centre du territoire de Lubero: Dans leur correspondance du 15 novembre, le

Comité des Déplacés, le Comité d'Eveil Humanitaire, la société civile, le Comité de Développement et les autorités locales rapportent que 489 ménages déplacés de trois vagues sont arrivés à Makoko, une localité située dans la zone centre du territoire de Lubero. La première vague est constituée de 191 ménages déplacés arrivés à Makoko du 20 au 23 septembre, en provenance de Makokwando, Kaana, Gomora, Mughambungu et Lumba suite aux affrontements entre le groupe armé UPDI/Mazembe et les FARDC (Identifiant eHTools 1736). La deuxième vague, composée de 206 ménages, est arrivée à Makoko le 30 octobre suite aux affrontements entre les groupes armés UPDI/Mazembe et NDC/R et leur traque par les FARDC à Kipese, Kirikiri, Ivingu, Kivisire, Kanyambi, Kasinga, et Katoyo (Identifiant eHTools 1737). La dernière vague de 92 ménages est arrivée à Makoko le 8 novembre suite aux affrontements entre les groupes armés UPDI/Mazembe et NDC/R à Kighali (Identifiant eHTools 1738). Ces déplacés n'ont pas été assistés lors de l'intervention de SI et NRC en AME et vivres dans la zone en fin septembre. Ils ont particulièrement besoin d'une assistance en vivres en AME, dans le souci de clarifier la situation humanitaire des populations déplacées ainsi que de leur communauté d'accueil, l'ONG AHADI-RD Congo s'est engagée pour mener une évaluation multisectorielle dont les résultats sont présentés dans le présent rapport.

III. Objectifs de l'évaluation

Documenter les différents mouvements des populations ainsi que les différentes causes de ces derniers à MUHANGI et MAKOKO et comprendre la situation humanitaire des déplacés et des autochtones qui s'y retrouvent jusqu'à ce jour.

IV. Résultats attendus

- Les différents mouvements (déplacements et retour) des populations enregistrés dans cette Localité sont documentés ;
- Les besoins et gaps humanitaires non couverts sont identifiés et portés à la connaissance des acteurs humanitaires.

V. Durée et période de l'évaluation

Cette évaluation a été réalisée du **12 au 17 février 2018**, soit 6 jours de travail sur terrain.

VII. Synthèse de la situation humanitaire à MUKANGI et MAKOKO

Mouvement des populations

Les réalités observées sur terrain et les échanges tenus avec les différentes parties prenantes au sujet des mouvements des populations ont montré que :

A) Muhangi a reçu 663 ménages déplacés qui y sont venus en 2 vagues :

Vague(s)/Périodes d'arrivée	Nombre des ménages déplacés accueillis	Lieux de provenance	Cause du déplacement
1^{ère} vague (19 septembre 2017 au 23 novembre 2017)	385 ménages et 4 enfants non accompagnés	IBETA, KANAANA, MAKOKWANDO, MOGHAMBUNDU et MESO	Ces déplacés ont fui les affrontements entre les FARDC et les Mayi Mayi MAZEMBE.
2^{ème} vague (du 07 au 17 janvier 2018)	278 ménages	KASUGHO, KIPESE, MUSASA et MASUMO	Ces déplacés ont fui les affrontements entre les FARDC et les Mayi Mayi MAZEMBE d'un part, et entre les Mayi Mayi NDUMA (NDC/R) et MAZEMBE, d'autre part.

B) Makoko a reçu 858 ménages déplacés qui y sont venus en 6 vagues :

Vague(s)/Périodes d'arrivée	Nombre des ménages déplacés accueillis	Lieux de provenance	Cause du déplacement
1^{ère} vague (du 20 au 23 septembre 2017)	191 ménages	MAKOKWANDO, KANAANA, MOGHAMBUNDU, GOMORA et LUMBA	Ces déplacés avaient fui les affrontements entre les FARDC et les Mayi Mayi NDUMA. Pendant ces affrontements, 15 filles auraient été violées et les maisons du village KANAANA incendiées, en grand nombre.
2^{ème} vague (du 6 au 30 octobre 2017)	206 ménages	KIPESE, KIRIKIRI, IVINGU, KIVISIRE, KANYAMBI, KASINGA, MAMBASA, KAMISULI, VUSIGHA et KASUGHO	Ces déplacés ont fui les affrontements entre les FARDC et les Mayi Mayi NDUMA pendant la période
Ceux de la 3^{ème} vague (07 novembre 2017)	92 ménages	VINGU, KIALU et KIGHALI	Ces déplacés ont fui les affrontements entre les Mayi Mayi MAZEMBE et NDUMA en date du 07 novembre 2017.

4 ^{ème} vague (du 11 au 17 janvier 2018)	220 ménages	VUKENDO, IBETA, MANZAMBA, KANAANA, LUMBA, GOMORA et MURAMBI	Ces déplacés ont fui les affrontements entre les FARDC et les Mayi Mayi NDUMA
5 ^{ème} vague (du 30 janvier 2018)	62 ménages	MUSASA, MASUMO, KASUGHO, MAKOKWANDO et MUGHULI	Ces déplacés ont fui les affrontements entre les Mayi Mayi MAZEMBE et NDUMA
6 ^{ème} vague (du 15 au 16 février 2018).	87 ménages	MUSASA	Ces déplacés ont fui les affrontements entre les FARDC et le Mayi Mayi MAZEMBE

Tous ces déplacés (**1521 ménages**) accueillis à MUHANGI et à MAKOKO n'ont jamais reçu d'assistance humanitaire depuis leur arrivée sur ces zones.

A ce jour, la situation humanitaire se présente comme suit pour chaque secteur à MUHANGI et MAKOKO.

❖ SANTE

La population de MUHANGI est couverte par un Centre de Santé de Référence (CSR MUKONGO) et un Centre Hospitalier (CH VWALIHYA). Le besoin d'une ambulance pour le transport des malades lors de référencement reste une préoccupation majeure de la population.

❖ EDUCATION

MUHANGI compte 8 écoles primaires dont 4 construites en matériaux durables ainsi que 8 écoles secondaires dont 5 construites en matériaux durables.

❖ WASH

Pas de grand problème signalé pour ce qui est de l'accès eau potable à MUHANGI comme à MAKOKO, l'ONG Oxfam y ayant aménagé des adductions d'eau. Cependant, la promotion à l'hygiène reste un secteur en besoin d'une intervention en vue de plus d'amélioration de la santé de la population.

❖ NFI/Abris et AME

Les déséquilibres connus par les déplacés dans leurs zones de provenance respectives ont occasionné la perte de beaucoup des biens ménagers. D'où, l'existence des besoins très criants en articles ménagers essentiels (y compris les habits).

❖ SECURITE ALIMENTAIRE

Le marché de MUHANGI utilisé également par la population de MAKOKO est à construire car toutes les personnes qui l'utilisent ainsi que leurs marchandises (y compris les denrées alimentaires) sont toujours exposées aux intempéries. Les marchandises y sont généralement étalées par terre.

VII. Besoins de la population

- Pacification des zones de provenance des déplacés,
- Assistance en vivres, en AME ;
- Assistance en soins de santé.
- Scolarisation des enfants, surtout les déplacés et les autres plus vulnérables ;
- AME (y compris les vêtements pour les déplacés) ;
- Assistance aux ménages d'accueil ;
- Kits scolaires pour les enfants qui étudient.

VIII. Recommandations

A) Au Gouvernement Provincial du Nord-Kivu :

- De pacifier totalement et durablement le Territoire de LUBERO.
- Mettre en place des structures d'encadrement socioprofessionnel de la jeunesse désœuvrée pour réduire le taux de recrutement des adolescents et jeunes dans les groupes armés.
- Construire et réhabiliter les infrastructures scolaires et garantir l'accès et le maintien de tous les enfants filles et Garçons en âge scolaire à l'école.

B) A la communauté humanitaire :

- D'apporter une assistance multisectorielle urgente en faveur de ces déplacés, retournés et autochtone en mettant un accent particulier sur les Secteurs de d'assistance alimentaire, d'Education couplée à la protection des enfants ainsi que d'Articles Ménagers essentiels (AME);
- D'appuyer des projets de promotion des moyens de subsistance et d'autoprise en charge des ménages autochtones ainsi que des activités agro-pastorales pour le relèvement communautaire (y compris le désenclavement de la zone par la réhabilitation de toutes ses voies d'accès internes et externes pour y faciliter la circulation des personnes et de leurs bien, le référencement des malades mais aussi le suivi des activités de développement par les Ministères de tutelle dont surtout ceux de la Santé Publique et de l'Education.

Fait à Beni, le 02 mars 2018

Pour AHADI-RD Congo

BALEMBA ZAGABE Etienne
Coordinateur National